

REPUBLIQUE FRANCAISE

NUMERO DE SIRET 215 902 735 00194	COMMUNE DE GRAVELINES
---	------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : GRAVELINES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M 4 (1)

Compte Administratif

BUDGET ANNEXE : CHALET ENTREMONT (2)

Année 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	II
	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 387 424,34	G 403 726,80	G-A 16 302,46
	Section d'investissement	B 3 689,04	H 6 952,77	H-B 3 263,73
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 40 755,18 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 8 950,61 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 440 819,17	Q=G+H+I+J 410 679,57	= Q-P -30 139,60

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 0,00	=K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 428 179,52	=G+I+K 403 726,80	-24 452,72
	Section d'investissement	=B+D+F 12 639,65	=H+J+L 6 952,77	-5 686,88
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 440 819,17	=G+H+I+J+K+L 410 679,57	-30 139,60

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).